

### Journal de Bord, avril 2023

**Le 04**, pendant 1 heure, nous avons d'abord discuté du changement de mentalité que beaucoup ressentent négativement :

- Les gens sont de plus en plus fous !
- Carrément, toi, tu n'y va pas par quatre chemins.
- Comment faut dire ? Ils sont malades dans leur tête.
- Des tarés !
- Ouche ! Mais pourquoi à votre avis ?
- Parce qu'ils n'ont rien à faire.
- Ils prennent des médicaments parce qu'ils s'ennuient.
- Ou de la drogue, de l'alcool pour ne pas penser à leur vie.
- Quand ils sont bourrés, ils pètent les plombs et allez !
- Avec certaines drogues, ils se sentent forts. Personne ne peut les emmerder.
- C'est aussi parce que la vie est de plus en plus chère. On ne sait pas comment on va finir le mois, ni quand les prix vont finir d'augmenter.
- les allocations augmentent aussi, pourtant.
- Les prix bien plus !
- L'avenir est trop incertain. C'est ça qui fait peur.
- Avant , il y avait la religion, les prières. Maintenant, qu'est-ce qui soutient le moral ?
- Oui, mais est-ce que c'est une raison pour être agressif ou même violent ?
- Il n'y a plus de modèles à suivre.
- Ou alors, c'est des mauvais modèles.
- On a tous besoin d'être rassurés.

...

Ensuite, ensemble, nous avons aidé une ukrainienne à la recherche d'informations : D'abord les horaires des bus. Nous avons constaté que ce n'est pas toujours facile de trouver son bus sur le site du TEC. Il faut être habitué ou très attentif, d'autant plus que pour certaines lignes, à certaines heures, les bus ne desservent pas toute la ligne. Un jeune nous a bien aidés pour naviguer sur letec.be. Il nous a aussi raconté sa mésaventure avec le 433, quand le chauffeur du bus l'a fait descendre dans le village de Mont, car, à cette heure-là, c'était le terminus. Il n'y avait pas d'abri et il pleuvait. Il a pourtant dû attendre le bus suivant qui lui, parcourait tout le trajet de la ligne. Il a fallu utiliser l'intelligence artificielle de Google pour parler avec l'Ukrainienne. C'est efficace, mais moins humain que de se faire comprendre par signes, mimiques et quelques mots cherchés dans un dictionnaire. Cette traduction vocale et simultanée ne va pas favoriser l'apprentissage des langues. Par contre, elle facilite la communication entre personnes qui ne parlent pas la même langue.

L'ukrainienne sait maintenant que son petit-fils, avec sa carte orange, a droit à de l'aide médicale, soit via une mutuelle, soit via le CPAS, selon son statut. Pour contrer les refus essuyés, elle est repartie avec les adresses d'associations de défense des droits des étrangers.

Nous ne savions pas que certains Ukrainiens avaient ce genre de problèmes. La femme nous a expliqué que sa fille et sa famille n'étaient pas venus avec le même « programme » qu'elle. Ils n'ont donc pas eu les mêmes facilités.

**le 05**, pendant 1 heure et demi, après une rétrospective des vidéos présentées par monsieur Closset en 2022, nous avons participé avec la dessinatrice à la création de Rosi-Rosa, l'histoire d'une petite goutte de rosée en prise avec les inondations de 2021. L'animatrice a pris note des idées de chacun, afin de nourrir la bande dessinée en préparation.

Certains n'avaient jamais vu les vidéos. Un participant était dans le sud de la France au moment des inondations. Pour eux, la petite séance cinéma a été une première. Pour les autres, elle a rafraîchi le souvenir de cette eau boueuse dévastatrice. Les participants ont ébauché des textes que l'artiste va transformer en dessins.

**Le 06**, pendant deux heures trente, après avoir visionné et discuté une vidéo sur la bienveillance et la force du travail en groupe<sup>1</sup>, nous avons travaillé à la création collective du roman-photo : des personnages ont été suggérés et une trame a été établie pour ce qui pourrait être le premier chapitre. En conclusion, nous avons retenu que le groupe est efficace s'il est un lieu où chacun se sent en sécurité et soutenu par les autres membres du groupe, sans esprit de compétition.

**Le 11**, pendant une heure, nous avons échangé nos points de vue sur le décalage des congés scolaires. Pâques représentait traditionnellement l'ouverture de la saison touristique à Dinant. Cette année, les enfants ne sont pas en congé, mais les touristes sont au rendez-vous. Chacun réagit au changement selon ses propres habitudes : Une mère de famille se dit perturbée. Par contre, il ne semble pas que ce soit le cas pour les jeunes qui sont venus boire la soupe. Pour eux, avoir congé à Pâques ou plus tard, c'est pareil, tant qu'ils ont leur compte de congés.

Un participant a ensuite expliqué l'impossibilité d'obtenir un contrat pour le gaz et l'électricité qu'il consomme dans son nouvel appartement. Le problème dure depuis plusieurs mois. Il provient du fait que l'ancien locataire n'a pas payé ses factures et qu'il a disparu sans mettre fin à son contrat. Le service énergie du CPAS est sur le coup, mais ça n'avance pas...

Un peu plus tard, une dame d'origine flamande est arrivée très désemparée. Elle ne croit plus en la Belgique. Pour elle, le changement de dates pour les congés scolaires sépare encore plus les deux communautés. Elle aime vivre en Wallonie, mais elle se sent flamande. Elle ne voudrait avoir à choisir :

« Je suis déçue, car on n'est plus un pays ! Voici un autre exemple, je suis reconnue par l'Aviq pour mon handicap, mais cette reconnaissance n'est pas valable en Flandre. Je suis très affectée par cette situation, car j'ai l'impression que mon pays n'existe plus. »

**Le 12**, pendant deux heures, nous avons d'abord discuté du statut d'associé actif qui de plus en plus souvent remplace un contrat ouvrier ou employé. Il s'agit d'indépendants qui travaillent pour un autre indépendant ou une société. Il n'est pas subordonné. De ce fait, en cas de perte du travail, il n'a pas droit au chômage. Sa couverture sociale est celle d'un indépendant. Certains participants estiment que c'est une forme de liberté. D'autres pensent que c'est le début de la fin de la protection sociale ou encore la légalisation du système de faux indépendants. Anciennement, ceux-ci et leurs employeurs recevaient des amendes quand ils se faisaient prendre. C'était considéré comme une fraude.

Un participant a expliqué comment il a été ruiné par une arnaque bancaire. Une participante, par peur de ce genre de mésaventure, ne fait pas confiance à Itsme, mais d'autres lui ont expliqué à quel point le système est sécurisé. Elle a répondu que même la Nasa se faisait pirater, alors...

Après un moment de rires et de détente, nous sommes revenus à une actualité bien dinantaise : le parking Patenier a encore été inondé.<sup>2</sup> La grosse pompe a rendu l'âme. Quand la deuxième s'est mise en route, les fusibles ont sauté... l'eau a monté, les alarmes ont sonné...

---

1 Et tout le monde s'en fout # 19 « La Bienveillance » : <https://www.youtube.com/watch?v=pCBcuVitjKo>

Une participante explique qu'au début du projet, puis quand les travaux ont commencés, elle pensait que tout allait être arrêté à cause de l'eau. Le Jauvelan, ce ruisseau souterrain qui avait jadis alimenté la fontaine Patenier était connu de tous.

- Non, tout le monde n'en a pas entendu parler.
- Pas les autorités semble-t-il !
- C'est inadmissible de construire quelque chose qui consomme de l'électricité parce que l'endroit choisi ne convient pas.
- Moi j'aimais bien la place comme elle était avant.
- C'est surtout très triste d'avoir détruit le sous sol qui contenait les vestiges de la fontaine et de la tannerie qui se trouvait à cette endroit. Pourquoi ne pas avoir gardé tout cela et mettre une dalle transparente dessus pour qu'on puisse voir.
- Oui ou pourquoi n'en n'avoir pas fait un musée ?
- Il devrait y avoir une loi qui interdirait d'enlever les vestiges du passé.
- Oui, mais tout le sous-sol de Dinant est rempli de vestiges !
- C'est un richesse !
- D'accord avec toi.
- Question richesse, maintenant, c'est plutôt des factures d'électricité à payer. Si on compte aussi le prix pour faire tourner les pompes des égouts...
- Comment est-ce qu'ils ont laissé faire tout ça, à la commune ?
- Moi, je crois qu'ils ont été payés !
- On a pas de preuve. Personnellement, je pense que c'est un manque d'intelligence.
- C'est pas des cons...
- Non, mais ils se sont laissé raconter des histoires par les ingénieurs.
- Ça veut dire qu'ils ne sont pas capables.
- C'est qui qui a voté pour eux ?
- Des gens qui fonctionnent à la sympathie plutôt qu'à la réflexion. La démocratie a besoin d'un peuple mature, capable de peser le pour et le contre sans se laisser séduire par des sirènes aguichantes...
- C'est trop tard, maintenant.
- Pourquoi ne pas détourner le Jauvelan, afin qu'il se jette dans la Meuse un peu plus loin ?
- Le niveau est sous la Meuse.
- Il l'était déjà avant les travaux, mais il s'écoulait sans pompes.
- Et pour les égouts, on fait quoi ?
- Bien avant les travaux, il y avait un projet de gros collecteur dans la Meuse. Il serait sous la croisette maintenant. Il ne gênerait pas les bateaux pour accoster.
- On ne peut tout même pas recommencer les travaux...
- Si on écoute les gens, les responsables de ces conneries vont revenir pour diriger la ville après les élections.
- Maintenant, c'est mieux ?
- C'est pis ?
- Qu'est-ce qui ne va pas maintenant ?
- Il n'y a rien qui va. Dinant est en train de mourir et il y a longtemps que ça a commencé.
- Justement ! Les problèmes de maintenant trouvent souvent leur source avant les dernières élections. L'année prochaine, il va falloir aller voter. Nous devons réfléchir et surtout éviter de choisir les futurs élus parce qu'ils sont sympathiques. Ce sont les actions de chacun qu'il faut retenir, pas les promesses et les belles paroles...

---

2 Vers l'avenir relate et analyse l'incident : <https://www.lavenir.net/regions/namur/2023/04/11/dinant-le-parking-patenier-une-fois-de-plus-transforme-en-piscine-FMJEQQLYBCCNFARKOGJY7PXXCM/>  
Pour ceux qui n'ont pas d'abonnement Vers l'Avenir, mais en ont un pour Sud Info : <https://www.sudinfo.be/id648555/article/2023-04-11/le-parking-patenier-sous-eaux-la-ville-de-dinant-devra-debourser-pres-de-20000>

**Le 13**, pendant une heure, nous avons travaillé à la bande dessinée avec la dessinatrice du trajet de la goutte d'eau à la recherche d'un chanoir qui lui permettrait de rejoindre les eaux souterraines. nous nous sommes inspirés des cartes affichées au mur du local depuis nos recherches de l'année passée. Ceux qui le souhaitent ont été invités à relire les rapports de 2021 concernant les inondations.<sup>3</sup>

**Le 14**, pendant deux heures, à l'issue d'une discussion sur l'alcoolisme, nous avons continué le retour sur les inondations en regardant les photos du local inondé et en les commentant. Dans la BD, Rosi-Rosa, la petite goutte d'eau ne passera pas par chez nous. Elle va s'écouler par l'appartement de la dame âgée, sauvée de la noyade par des jeunes, mais décédée un peu plus tard, suite à ses blessures.

Ensuite, nous avons discuté du permis qu'il faut pour détenir un animal. Une participante a expliqué les démarches qui ont dû être effectuées par sa fille pour pouvoir adopter un chat. Après avoir choisi l'animal dans un refuge, il a fallu qu'elle se rende à la commune pour obtenir le fameux permis. Depuis, elle en est à la deuxième visite de contrôle à domicile pour vérifier que l'animal est bien traité. Certains participants ont réagi en disant qu'on ferait bien d'en faire autant pour les enfants, car certains sont malheureux chez leurs parents. La discussion s'est terminée par une boutade : Faudra-t-il bientôt un permis pour avoir un enfant ?

Nous sommes tous d'accord pour dire que la maltraitance envers les animaux est inacceptable, mais d'autant plus envers les humains. Cependant il faudrait que les tracasseries cessent de se multiplier, car pour quelques vauriens, il faut maintenant des papiers pour adopter un chat, un animal qui serait probablement euthanasié si personne ne l'adoptait. De surcroît, il faut accepter d'ouvrir sa porte à un quidam contrôleur du bien-être de l'animal.

Ça fait encore des gens en plus à qui on ne peut pas refuser d'ouvrir la porte et qui ont le pouvoir de regarder chez nous ! Les policiers entrent pour vérifier le domicile, sans quoi, pas de carte d'identité, radiation du registre de la population, plus de droits. Une assistante sociale peut entrer, vérifier à combien on vit dans le logement et comment, sous prétexte de vérifier l'état de besoin et une éventuelle co-habitation. Sans cette visite, pas de revenu du CPAS pour ceux qui en ont besoin. Et maintenant, voilà qu'on est obligé d'accepter la visite domiciliaire pour vérifier comment on traite son animal. Tout ça sans mandat d'un juge ! On va où, là ? Quant est-ce que ça va s'arrêter ? Ces visites en tout genre ne sont-elles pas des atteintes à notre vie privée ? N'est-ce pas de la violation de domicile encadrée par la loi ? Une participante rétorque que « quand on n'a rien à se reprocher, ce n'est pas grave ». « Mais si c'est grave », a dit un autre..

Plus tard, suite à la question d'un participant concernant le prix correct d'une location pour un appartement, nous avons discuté des critères dont il faut tenir compte pour répondre à la question. En effet, un loyer pas cher peut s'avérer finalement très coûteux en fonction du mode de chauffage, de l'isolation, des charges communes, de la salubrité de l'appartement. Par exemple, un appartement humide peut générer des frais indirects dû à la dégradation de l'état de santé des occupants.

Concernant l'isolation, même s'il est souvent décrié, le PEB est un critère objectif. Maintenant, il est obligatoire. Concernant l'humidité, c'est plus difficile à détecter si le propriétaire vient de tout repeindre. En conclusion, le prix à lui seul n'est pas un critère de choix suffisant. En général, on considère que le loyer ne doit pas dépasser un tiers des revenus. Pour beaucoup, il devient de plus en plus difficile de trouver un logement dans ces conditions. Pour les plus pauvres, c'est la moitié du revenu qui passe pour le logement, voire plus...

Nous terminons la journée par une contradiction sur le travail en noir. Nous avons l'impression qu'il est en augmentation, mais certains disent qu'il y en a toujours eu. Il permet à beaucoup d'arrondir

---

<sup>3</sup> Il s'agit des journaux de bord de [Juillet](#), [août](#) et [septembre](#) 2021 accessibles sur le site de l'association « avant 2022 ».

les fins de mois, mais là où ça ne va pas, c'est quand quelqu'un travaille régulièrement en noir et surtout, s'il touche des allocations. « C'est même plus que de la fraude, c'est du vol ! »

- Oui, il y a des gens qui travaillent à temps plein en noir. C'est inadmissible !
- Le problème, c'est surtout ceux qui les emploient et même souvent qui les exploitent.
- Ce sont eux qui volent la sécurité sociale.
- Et aussi le client qui préfère payer moins cher pour le travail.
- Parfois, on a pas l'argent pour payer le prix plein.
- Non seulement, c'est un manque à gagner pour la sécurité sociale et les finances publiques, mais c'est aussi une concurrence déloyale pour les patrons qui ne font pas de « noir ».

...

- D'accord, mais on ne peut pas mettre tout le monde dans le même sac. Par exemple, celui qui aide sa voisine pour 10 euros, est-ce un fraudeur ?

- Ok ! Mais il y en a qui ont beaucoup de « vieux voisins » à « aider ». Aider, ça veut dire gratuit.
- C'est fini maintenant le gratuit.

...

En conclusion, quand les gens ont trop peu pour vivre, on ne peut pas leur reprocher d'améliorer un peu leur situation. C'est humain. Mais où est la limite ?

- Légalement, il n'y en a plus. Depuis 2022, sauf quelques exceptions, plus aucun travail n'est exonéré<sup>4</sup>, sauf si tu fais du bénévolat. Tu peux recevoir maximum un peu plus de 1600 euros par an, sans devoir le déclarer. C'est une indemnité, pas un salaire et il y a des règles bien précises à respecter.<sup>5</sup>

**Le 18**, pendant une heure, suite à un témoignage, nous avons d'abord discuté de la maltraitance dans un couple quand un des deux exige de savoir ce que l'autre fait à tout moment. De l'avis majoritaire, c'est du harcèlement qu'il ne faut pas accepter. Il faut quitter, mais ce n'est pas toujours facile. Un proverbe dit « Mieux vaut être seul que mal accompagné ». Un participant conseille à la femme de s'inscrire sur Meetic. Un site de rencontre, est-ce la solution ? La conclusion a encore une fois été que ce n'est pas facile de « trouver chaussure à son pied ». Mais est-ce une raison pour garder une chaussure qui blesse ?

Ensuite, avec l'aide de la traduction par Google, nous avons compris que l'Ukrainienne qui fréquente l'association depuis des mois a un diplôme d'infirmière avec une expérience de 26 ans dans un hôpital de Kiev. Elle va revenir pour que nous l'aidions à demander l'équivalence de son diplôme via le site de la FWB.

Ne voilà-t-il pas encore un bel exemple qui démontre que les difficultés de langage ne sont pas un signe d'incompétence, mais un frein à la compréhension les uns des autres...

**Le 19**, pendant une heure, suite à la réception d'un mail qui annonce un prochain courrier avec la réponse concernant la demande d'intervention du Fond social européen pour notre projet de jardinage écologique et familial, un participant a expliqué son rêve d'acheter une maison avec un jardin. Le problème, c'est d'en avoir les moyens, car, même sans être exigeant sur la qualité de la maison, ça coûte. Pour lui, l'important c'est de pouvoir produire sa propre nourriture.

La difficulté d'accès à la terre est un frein pour ceux qui souhaitent vivre en auto-suffisance. Nous avons donc discuté du projet qui devait commencer en septembre dernier, de ses objectifs et des méthodes prévues. Ce projet a été imaginé il y a près d'un an. La motivation était grande, mais, le temps passant et sans budget, nous avons fini par ne plus y croire. Sauf que « Moi, ça me plairait bien ! » a dit le participant rêveur. En attendant la réponse à laquelle nous avons quasiment renoncé, les uns l'espèrent positive, d'autres pensent qu'elle sera négative, si elle nous parvient !

---

4 <https://www.lecho.be/monargent/impots/declaration-fiscale/les-revenus-complementaires-sont-desormais-toujours-imposes/10306305.html>

5 <https://www.liantis.be/fr/nouvelles/nouvelles-indemnitees-maximales-de-volontariat-pour-2023>

**Le 21**, pendant une demi-heure, il a été question d'enfants maltraités, battus ou harcelés par leurs camarades. Beaucoup des adultes présents ont raconté leur vécu de maltraitance, surtout deux personnes qui ont été élevées en orphelinat et en famille d'accueil et qui étaient souvent la « tête de turc<sup>6</sup> » de leur classe.

Concernant les jeunes qui traînent en rue, il est probable qu'ils aient une autorisation de sortie, une « carte verte », car dans le cas contraire, selon les participants, l'école sonne aux parents si l'enfant quitte l'école plus tôt que prévu. Reste à voir si les parents prévenus laissent leurs enfants errer en rue...

Des femmes ont raconté que leurs rejetons doivent rentrer immédiatement après l'école. Pas question de traîner en rue. Parfois les enfants sont fâchés, mais ils finissent toujours par comprendre.

La question est que faire quand un enfant est harcelé ou maltraité ?

- Si tu vas voir le directeur, le gosse va être considéré comme une balance et ce sera pis.
- Et puis le problème, c'est que souvent les écoles ne font rien.
- Dans ce cas-là, moi, j'écrirais au ministre.
- Une femme a sermonné les coupables dans la cours de l'école, mais c'était en primaire.
- C'est quand même une question d'éducation : Les jeunes doivent savoir que le harcèlement n'est pas toléré. Jeune ou pas, le coupable doit être dénoncé et puni. En aucun cas, ce comportement ne peut être banalisé.

...

Une mère de famille étudiante en droit a conclu en disant que l'éducation d'un enfant doit se faire avant l'âge de 3 ans. Pour elle, quand un enfant fonctionne mal, c'est qu'il y a un problème dans la famille, car l'enfant est le reflet de ses parents. Si un enfant est dominateur, il y a fort à parier qu'il subit un dominateur chez lui. Il faut donc aller voir au-delà du fait de harcèlement. Le fautif, autant que sa victime, a probablement besoin d'être pris en charge lui-aussi.

**Le 25**, pendant une heure trente, nous avons d'abord commenté la décision de la FWB concernant le financement de repas gratuits dans les écoles accueillant des enfants pauvres :

<https://www.rtb.be/article/un-decret-perennise-la-distribution-de-repas-gratuits-dans-les-ecoles-fondamentales-a-public-defavorise-11186127>

Cette décision va dans le sens de nos demandes, mais le fait de limiter la mesure aux écoles qui accueillent des enfants pauvres risque de favoriser la ghettoïsation : les pauvres entre eux...

Bien sûr, c'est coûteux de nourrir les enfants, mais puisque les parents seront allégés du poids des repas à l'école, pourquoi ne pas verser une partie des allocations familiales à l'école. Certains participants pensent que ce serait bien pour les enfants, car, parfois, les parents consacrent les alloc à autre chose que le bien de l'enfant.

Ensuite, nous avons abordé le coût de la vie qui ne cesse d'augmenter. On essaye tous de trouver le prix le plus bas, mais quelles sont les conséquences ? Qu'est-ce qu'il y a derrière le prix le plus bas ? Des producteurs encore moins bien payés ? Des enfants et des adultes qui travaillent dans des conditions misérables ?

- Il y a des produits de luxe qui sont fabriqués par des enfants...
- Maintenant, on parle qu'il faut acheter local. J'aimerais bien moi, mais c'est cher.
- Avant on achetait local. On n'avait pas le choix.
- C'était avant l'existence des supermarchés...
- Faut vivre avec son temps !

---

6 Il n'y a aucune connotation de préjugés culturels ou racistes dans cette expression qui veut dire bouc émissaire ou encore victime de moqueries ou autres maltraitances.

**Le 26**, pendant plus d'une heure, nous avons déploré que « le monde change ». Les plus vieux ont expliqué aux plus jeunes les avantages perdus au fil du temps, comme par exemple la gratuité des hospitalisations, le chômage, etc. Tout est devenu plus difficile, plus contraignant. Mais surtout, ce que beaucoup regrettent, c'est la facilité pour trouver un job, à Dinant : Il suffisait de faire la tournée des cafés et des restaurants. A cette saison-ci, il y avait toujours moyen de travailler.

- Dans le temps, on n'était pas difficile. On prenait ce qui se présentait.

- C'était souvent du travail saisonnier.

- Mieux que rien...

Au moins, l'évocation des bons souvenirs a fait du bien à défaut d'être utile...

**Le 27**, pendant une bonne heure, suite au subside que nous avons reçu de la commune, nous avons délibéré concernant le choix des meubles et l'aménagement du local d'accueil. Chacun y est allé de ses idées. Malgré une discussion animée, nous n'avons pas pu choisir l'emplacement idéal pour l'animatrice, car il lui faut au moins une prise de courant...

Par contre, il y a eu accord sur le choix des tables et des chaises : rejet du plastique et préférence unanime pour le métal. Les tables en acier inoxydable sont très appréciées, car faciles à nettoyer et pas plus chères que le contre-plaqué.

**Le 28**, pendant une heure, nous avons discuté sur les dangers du numérique : le piratage et l'accès aux droits. Techniquement, c'est possible de bloquer une application pour une personne ou un groupe, ce qui pourrait conduire à l'exclusion de certains avantages ou de droits.

Par exemple, cette semaine, en aidant une personne d'origine étrangère à demander l'équivalence de son diplôme, il a été constaté qu'une erreur dans la carte d'identité peut bloquer tous les accès officiels. Il s'agissait d'une carte rose. En regardant l'extérieur de la carte, tout était normal, mais en l'utilisant avec le lecteur de carte, il n'a pas été possible d'introduire la demande d'équivalence. Le motif était une erreur sur la carte d'identité. Selon les données enregistrées d'après la carte d'identité, la dame serait de nationalité belge, ce qui n'est pas le cas et qui, de plus est incompatible avec une carte rose. Non convaincue par nos explications, la dame est allée tout de même poursuivre ses démarches au Forem, car elle veut vraiment travailler. Pareil : impossible de s'inscrire. Espérons qu'elle va pouvoir faire rectifier sa carte à la commune. « Tak ! »<sup>7</sup>

Ce danger nous paraît plus important encore que la fracture numérique.

Comment se prémunir contre ce risque ? Comment contrôler la libre et totale accessibilité aux applications qui permettent l'expression des droits de tout un chacun ? Quand quelque chose ne va pas, si on proteste, la première réponse que l'on reçoit n'est-elle pas de se faire considérer comme une personne incapable ? Même si c'est dit avec tact et gentillesse, c'est frustrant.

C'est un peu comme si quelqu'un ne savait pas lire parce qu'il fait noir et qu'il n'y a pas d'électricité. Il sonne à la compagnie. Le préposé lui répond qu'il doit s'agir de sa vue qui baisse et qui lui conseille d'utiliser des lunettes. Le marchand de lunettes lui dit : « Mais non Monsieur, vous n'avez pas besoin de lunettes. C'est votre éclairage qui est insuffisant : changer votre ampoule. »

Finalement, après des essais et des coups de fils, ça fonctionne, car le courant est rétabli. On s'estime heureux de n'avoir pas acheté de lunettes et remplacé toutes les ampoules de la maison !

Tout ça, à cause de « didacticiels », de « tutoriels » et des techniques de communication qui supplantent la technique en elle-même. C'est la société moderne. C'est peut-être aussi le revers de la communication facile. Mais n'est-ce pas aussi un moyen de priver des citoyens de certains accès, tout en laissant croire qu'ils manquent de savoir faire ?

Avant, c'était le latin qui limitait le savoir intellectuel à certaines élites, maintenant l'informatique permet probablement de limiter des accès... Ou en est la loi à ce propos ?

[Retour sur la page de Dominos LA FONTAINE asbl](#)